

# l'antenne

Les transports au quotidien

Accueil > ACTUALITÉ > Transport maritime

## La Méditerranéenne va tester un filtre à particules

L'armateur marseillais La Méditerranéenne a signé un accord avec les sociétés Andritz et Solvay. Ce partenariat vise à aider la compagnie à mettre en conformité sa flotte avec la nouvelle réglementation de l'OMI et de la dépasser.



Le "Piana" sera équipé lors de son prochain arrêt technique © Franck André

Pour éliminer à la fois les émissions d'oxydes de soufre et les particules fines (PM10), La Méditerranéenne met en œuvre une expérimentation sur le "Piana", son navire amiral. Il s'agit d'installer un filtre à particules innovant et sécurisé. Ce dernier permet la désulfuration à sec des gaz d'échappement et l'élimination des particules fines et ultrafines.

Pour ce faire, l'armateur a fait appel aux groupes autrichien Andritz et belge Solvay. Deux sociétés avec lesquelles il vient de conclure un accord de partenariat.

### Autour des mêmes thèmes

- › Immobilier : vers les 3 millions de mètres carrés placés en 2018
- › CNM investit avec l'aide de la région Normandie
- › Dunkerque : Hapag-Lloyd ouvre un nouveau service sur l'Afrique de l'Ouest
- › MGI : 3.000 utilisateurs ont intégré le nouveau Cargo Community System C15

La diffusion et la reproduction des articles de presse, peu importe le support, en interne et en externe, sont soumises à l'autorisation du CFC pour le droit d'auteur

**Des filtres mis en place sur le "Piana"  
en mars 2019**[> CMA CGM lance une OPA sur le  
logisticien suisse Ceva Logistics](#)

L'agenda débutera en novembre 2018 lors de l'arrêt technique programmé du "Piana", avec l'installation des fondations de la structure sur le pont arrière. Les filtres seront mis en place courant mars 2019 pour un démarrage de la phase d'expérimentation début avril. La campagne de tests concernera un moteur et se déroulera durant six mois sous le contrôle d'un organisme indépendant certifié NF. "Cette expérimentation figure dans notre stratégie de développement et s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis de nombreuses années pour limiter notre empreinte environnementale. Après avoir limité nos rejets à quai, nous entreprenons la recherche de solutions pour limiter ceux en mer. Dans l'hypothèse où les résultats attendus à l'automne étaient concluants, ce procédé irait bien au-delà des contraintes réglementaires Marpol 2020 grâce à l'élimination, en plus des oxydes de soufre, de 99 % des particules fines", affirme Benoît Dehaye, directeur général de la compagnie marseillaise.

Vincent Calabrèse

Vendredi 2 Novembre 2018

Tags : andritz, armateur, benoît dehaye, développement durable, entreprise, Innovation / Technologie, la méridionale, maritime, marpol, marseille, omi, piana, solvay

Lu 395 fois

